

13 septembre 2022



À Rémalard, la grotte de la Mansonnière fait peau neuve

Fermée au public depuis 2018, la carrière (ou grotte) de la Mansonnière devrait bientôt pouvoir rouvrir ses portes. Grâce l'appel à projets « Aires protégées » financé par le Plan de relance et pour lequel le Parc a été lauréat, des travaux de sécurisation commencent ce mois-ci. Une bonne nouvelle pour ce site classé Natura 2000 riche de sa géologie et de ses chauves-souris !



La grotte de la Mansonnière est classée Espace naturel sensible (ENS) et site Natura 2000 (© PNRP).

À Bellou-sur-Huisne, la carrière de la Mansonnière s'étend sur 1,5 hectare. Cette ancienne carrière de pierre calcaire, puis guinguette, puis champignonnière, est bien connue pour ses richesses géologiques et ses chauves-souris.

Propriété de la commune de Bellou-sur-Huisne (aujourd'hui Rémalard-en-Perche) depuis 1996 et gérée depuis 2009 par le Parc, la carrière a été clôturée en 1998 par les géologues du Centre normand d'étude du Karst (CNEK) pour la préserver de l'action du gel. Cette fermeture au public permet aussi

de préserver les chauves-souris qui y résident de toute nuisance humaine (destruction, dérangement) et de limiter les dégradations du site.

Un site à préserver

Car la carrière de la Mansonnière est un site exceptionnel et patrimonial à plus d'un titre... C'est d'abord un patrimoine géologique remarquable, comme en témoigne l'étude menée depuis les années 1990 par des géologues du CNEK. Ces derniers ont en effet mis en évidence pour la première fois au monde les traces de la formation avortée d'un karst (massif calcaire dans lequel l'eau a creusé de nombreuses cavités). C'est ensuite un patrimoine historique avec les traces d'exploitation de la carrière, de la guinguette et de la champignonnière.

Mais c'est aussi un site très important pour la conservation des chauves-souris. Plusieurs centaines d'individus appartenant à un maximum de 10 espèces différentes viennent y hiberner tous les ans, d'octobre à mai. Elles s'y rassemblent également pour le *swarming*, phénomène de regroupement en fin d'été et au début de l'automne, principalement pour l'accouplement d'au moins 4 espèces de chauves-souris : le Murin de Daubenton, le Murin de Bechstein, le Murin de Naterrer et probablement le Murin à oreilles échancrées (études menées par le Groupe mammalogique normand pour le compte du Parc).

Comme conséquence évidente, la carrière a été classée Espace naturel sensible en 2002 par le Conseil départemental de l'Orne, puis site Natura 2000 en 2004 et dont l'animation est assurée par le Parc. Les financements Natura 2000 permettent notamment d'assurer le suivi des chauves-souris et de réaliser des travaux en leur faveur ou pour la sécurisation du site.

La richesse patrimoniale de la Mansonnière a conduit le Parc et le Conseil départemental à organiser des visites encadrées de la carrière lors des Journées du patrimoine. Habituellement fermée, la carrière ouvrait ainsi ses portes au grand public à une période non gênante pour les chauves-souris.

Pourquoi des travaux ?

Mais ces visites se sont interrompues en 2018 en raison d'un risque d'effondrement. La carrière a donc été fermée, l'accès réduit au strict nécessaire et une étude de sécurité commandée par le Parc. « Que ce soit par l'action du gel ou le vieillissement de la carrière, certains piliers sont fragilisés ou insuffisamment nombreux pour tenir leur rôle », explique Vincent Trémel, animateur Natura 2000 au Parc du Perche.

Les travaux de sécurisation alors proposés ont servi de base au Parc pour répondre en 2021 à l'appel à projet « Aires protégées » de l'Etat, avec le soutien du gouvernement français et de l'Union européenne dans le cadre du plan France Relance, complété par le Conseil départemental de l'Orne et la commune de Rémalard-en-Perche. Ces travaux, dont le montant s'élève à 190 560 € TTC, permettront de sécuriser l'essentiel de la carrière et permettre sa réouverture, que ce soit pour son étude ou pour les visites.

Les travaux ont débuté la semaine du 29 août et se termineront mi-octobre. Les interventions se dérouleront d'abord au cœur de la carrière, pour terminer par l'extérieur, afin d'éviter de déranger les chauves-souris en début d'hibernation. Une base vie de chantier a été installée aux abords de l'entrée.



Ce projet a été financé par le gouvernement français et par l'Union européenne dans le cadre du plan France Relance.

L'animation du site Natura 2000 « Carrière de la Mansonnière » est cofinancée par la DREAL Normandie, en charge du site Natura 2000, et le FEADER, géré par le Conseil régional de Normandie.



CONTACT > Vincent TREMEL, chargé de mission Patrimoine naturel

vincent.tremel@parc-naturel-perche.fr • 02 33 85 36 36

Parc naturel régional du Perche – Courboyer – Nocé – 61340 Perche-en-Nocé

Communication : sarah.ballesteros@parc-naturel-perche.fr • 02 33 85 36 36